CP Metz Queuleu

Bureau Local Du Centre Pénitentiaire de Metz Queuleu

UNE AGRESSION D'UNE GRAVITÉ INACCEPTABLE !

Une nouvelle fois, nos collègues sont exposés à des actes d'une **violence extrême** dans l'exercice de leurs fonctions.

Aujourd'hui, au bâtiment A, une surveillante de détention a été légèrement touchée au cuir chevelu par des éclaboussures **d'huile chaude** lors d'un incident particulièrement dangereux.
Alors qu'elle ouvrait la porte d'une cellule afin de réintégrer un détenu, son codétenu a projeté de l'huile chaude sur ce dernier.
Notre collègue, qui se trouvait juste derrière le détenu visé, a été atteinte par des projections.

Selon la Direction, notre collègue a parfaitement réagi et la suite des événements s'est déroulée conformément aux nécessités de prise en charge d'une telle situation.

FO Justice tient à saluer son sang-froid et son professionnalisme et lui apporte tout son soutien.

Nous encourageons vivement notre collègue à déposer plainte afin que cet acte ne reste pas sans suite.
Nous lui souhaitons un prompt rétablissement, tant sur le plan physique que, surtout, sur le plan psychologique. Car même lorsque les blessures physiques semblent légères, le traumatisme et le choc émotionnel ne doivent jamais être minimisés.

FO Justice tient également à remercier l'ensemble des personnels qui ont apporté leur concours à la gestion de cet événement et à la prise en charge des personnes concernées.

Mais ne nous y trompons pas : cet acte est profondément dangereux, violent et barbare !
Projeter volontairement de l'huile chaude sur une personne, c'est prendre le risque de provoquer des blessures graves, des brûlures irréversibles, voire de mettre des vies en danger.
Derrière cet acte, il y a également une collègue qui aurait pu subir des conséquences bien plus lourdes simplement parce qu'elle faisait son travail.

SLPFO Metz QUEULEU
1 Rue de la Seulhotte
57000 Metz
Tel : 06 26 88 13 61

Le Bureau Local
A Metz, le 03/11/2026

CP Metz Queuleu

Bureau Local Du Centre Pénitentiaire de Metz Queuleu

UNE AGRESSION D'UNE GRAVITÉ INACCEPTABLE !

JUSQU'OÙ FAUDRA-T-IL ALLER POUR QUE LA VIOLENCE EN DÉTENTION CESSE ?

Les personnels pénitentiaires ne doivent pas devenir les victimes collatérales de règlements de comptes entre détenus.

FO Justice CP Metz condamne avec la plus grande fermeté ces comportements et rappelle que la sécurité des personnels doit rester une priorité absolue.

NOTRE COLLÈGUE N'EST PAS SEULE !

FO JUSTICE CP METZ : SOLIDAIRES, VIGILANTS ET DÉTERMINÉS !

SLPFO Metz QUEULEU
1 Rue de la Seulhotte
57000 Metz
Tel : 06 26 88 13 61

Le Bureau Local
A Metz, le 03/11/2026